

# Appel à Candidature Bourses MixtAI<sup>2</sup> 2026

## Introduction

L'institut DATAIA est l'institut de convergence français dédié aux sciences des données, à l'intelligence artificielle et à leurs impacts sociétaux. Il est au carrefour des technologies big data et de l'intelligence artificielle avec les autres disciplines, notamment les sciences humaines et sociales, pour une intelligence artificielle au service de l'humain. Sélectionné par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre des « Programmes d'Investissements d'Avenir », l'Institut DATAIA a pour vocation de regrouper et de structurer des expertises pluridisciplinaires pour mieux répondre à des enjeux majeurs des sciences des données, de l'intelligence artificielle et de leurs applications.

Le DataIA-Cluster de l'université Paris-Saclay met en place les bourses **MixtAI<sup>2</sup>**, destinées à **soutenir la formation des étudiantes** dans les domaines de l'intelligence artificielles et les sciences des données.

Ces bourses visent à **renforcer la présence des femmes dans ces disciplines et à encourager leur réussite académique.**

## Modalités de l'appel à candidature

L'appel à candidature pour la bourse **MixtAI<sup>2</sup>** de l'Université Paris-Saclay propose des bourses aux étudiantes inscrites en formation initiale à l'Université Paris-Saclay en L2, L3, M1 et M2 (hors filières en alternance et apprentissage) dans des parcours en relation avec l'intelligence artificielle et les sciences des données.

Ces bourses poursuivent un double objectif de **favoriser un recrutement d'étudiantes de grande qualité dans nos filières et contribuer activement à renforcer la présence des femmes dans ces disciplines**, en cohérence avec la politique d'égalité des chances portée par l'université Paris-Saclay.

Le montant annuel d'une bourse sera de **5 000,00 €** (cinq mille euros) pour un niveau Licence et **11 000,00 €** (onze mille euros) pour un niveau Master.

Ces bourses **ne sont pas cumulables avec celles d'autres programmes de l'Université Paris-Saclay** (Idex, FMJH, etc.). Elles sont cependant **cumulables avec les bourses non délivrées par l'Université Paris-Saclay** : bourse du gouvernement Français, bourses Campus France, Erasmus, etc.

**Les bourses sont attribuées pour une durée d'un an.** Toutefois, les bénéficiaires de L2/M1 pourront **recandidater l'année suivante** pour un renouvellement en L3/M2 via une procédure dédiée (renouvellement), avec un dossier réactualisé.

Le renouvellement ne s'entend que si l'étudiante poursuit sa formation **dans la même filière**. En cas de changement de filière, une nouvelle candidature devra être déposée sur la nouvelle filière choisie.

## Périmètre

Cet appel est réservé aux étudiantes qui seront inscrites à l'Université Paris-Saclay **lors de l'année universitaire 2026-2027 dans l'une des formations dont la liste est donnée en annexe.**

Il concerne aussi bien les étudiantes déjà inscrites à Paris-Saclay (incluant les composantes universitaires, composantes écoles et universités-membres associées) que celles provenant d'autres établissements en France ou à l'étranger.

## Modalités de soumission

Le dossier de candidature est à remplir directement sur le site de candidature, après proposition du ou de la responsable de parcours.

Le dossier devra contenir

- **Une partie pédagogique (obligatoire)**
  - un CV, une lettre de motivation, les relevés de notes des trois dernières années.
- **Une partie sociale (optionnelle)**

Selon la situation de l'étudiante :

  - Pour les étudiantes boursières du CROUS
    - l'attestation de bourse,
  - Pour les étudiantes non boursières du CROUS et déclarant des revenus en France (eux ou leurs parents)
    - le dernier avis d'imposition du foyer fiscal de référence,
  - Pour les étudiantes ne déclarant pas de revenus en France (elles ou leurs parents)
    - un budget détaillé permettant d'estimer le *reste à vivre*
    - les justificatifs de ressources et de charges (factures, justificatif d'aide de la famille, attestation de virements réguliers, etc.), selon le modèle téléchargeable sur le site de candidature.

**Chaque responsable de parcours** pourra recommander **jusqu'à 4 dossiers d'étudiantes** de son parcours qui pourraient prétendre à une bourse **MixtAI<sup>2</sup>**, **en précisant leur classement strict.**

## Modalités de sélection des candidatures

Les bourses seront attribuées sur deux types de critères :

- Critères académiques,
- Critères sociaux.

Une partie des bourses sera attribuée aux étudiantes présentant **un dossier d'excellence académique**, indépendamment de tout autre critère.

Une autre partie sera attribuée aux étudiantes particulièrement méritantes, présentant **un très bon dossier académique et dont les ressources sont modestes ou très modestes.**

Les critères sociaux pris en compte pour la priorisation des demandes seront :

- **Echelon de bourse** CROUS pour les étudiantes boursières
- **Quotient familial** pour les étudiantes non boursières du CROUS et déclarant des revenus en France
- Reste à vivre journalier pour les étudiantes ne déclarant pas de revenus en France :

## Calendrier

Le jury décidera de l'octroi d'une bourse à partir des candidatures proposées par les responsables de formation

Ouverture de la campagne de nouvelles attributions du **1er au 15 mai 2026 à 23h00**.

Premières demandes (L2, L3, M1, M2),

Nota Bene : **les candidatures en M1** seront considérées comme des **premières demandes**, même pour étudiantes ayant bénéficié d'une bourse **MixtAI SaclAI-School** en L3 cette année.

Les décisions d'attribution des bourses seront notifiées le : **02 juin 2026**

## Engagements

### Assiduité

L'assiduité des étudiantes dont les candidatures auront été retenues sera vérifiée deux fois dans l'année universitaire, aux mois de janvier et de mars afin de permettre le deuxième et le troisième versement de la bourse **MixtAI<sup>2</sup>** en février et avril.

Les responsables de parcours ayant soumis ces candidatures **s'engagent à nous informer sur l'assiduité des étudiants et des étudiantes sur ces deux périodes ou à nous indiquer la personne à contacter pour cette vérification.**

### Communication

Toute communication (publication, présentation) devra obligatoirement mentionner le financement DATAIA :

*This research was supported by DATAIA convergence institute as part of the "Programme d'Investissement d'Avenir" (ANR- 17-CONV-0003)*

*Ce programme est soutenu par l'institut de convergence DataIA dans le cadre du "Programme Investissement d'Avenir" (ANR-17-CONV-03)*

## Contacts

Pour toutes vos questions concernant les bourses **MixtAI<sup>2</sup>** :

Cristina Porlon, chargée de projet

Alain Denise et Christine Keribin, responsables de la sélection des candidatures

[Bourses.saclai-school@universite-paris-saclay.fr](mailto:Bourses.saclai-school@universite-paris-saclay.fr)

## **Annexe**

### **Liste formations de l'Université Paris-Saclay éligibles**

#### **Licences** (parcours d'excellence / double diplôme)

- LDD Informatique & Sciences de la Vie @ Versailles : L2-L3
- LDD Informatique & Sciences de la Vie @ Evry : L2-L3
- LDD Mathématiques & Informatique @ Orsay : L2, L3, Magistère Math  
Magistère Info
- LDD Mathématiques & Sciences de la Vie @ Orsay : L2-L3
- LDD Mathématiques & Physique @ Orsay : L2-L3

#### **Masters** (parcours d'excellence)

- Artificial Intelligence (AI) @ Orsay : M1 & M2
- Data Science (DS) @ Orsay : M1 & M2
- DataScale @ Versailles : M1 & M2
- IODAA (AMI2B) @ AgroParisTech : M2
- Mathématiques et IA @ Orsay : M1 & M2
- MVA (Mathématiques, Vision, Apprentissage) @ ENS Paris-Saclay : M2
- TRIED (Traitement de l'information et exploitation des données) @ Orsay : M2